

Séance extraordinaire du 17 janvier 2012



**2012-01
01**

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Session spéciale du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 17 janvier 2012 à 20 heures.

Sont présents à cette session :

Siège # 1 Mme Lise Roy

Siège # 2 M. Richard Morin

Siège # 3 M. Michel Roy

Siège # 4 M. Paul Joly

Siège # 5 M. Rosaire Coulombe

Siège # 6 Mme Madeleine Fortin

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mme Huguette Plante.

M. Marc-André Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette session.

1 - OUVERTURE DE LA SESSION :

Après la vérification de la validité de l'avis de convocation et du quorum, madame la mairesse déclare la session ouverte et demande, à l'assistance, d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité de déclarer cette session ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

2 - ACTIVITÉS SPÉCIALES :

02.01 - DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉPARTITION DES MEMBRES DES COMITÉS (2012)

2.01 - DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉPARTITION DES MEMBRES DES COMITÉS :

Mme la mairesse dépose le document de répartition des responsabilités des conseillers au sein des différents comités municipaux ou conseils d'administration d'organismes au sein desquels la municipalité est représentée.

02.02 - AUTRES ACTIVITÉS SPÉCIALES

2.02 - AUTRES ACTIVITÉS SPÉCIALES

- Fêtes des nouveaux arrivants, 5 à 7 le 27 janvier 2012
- Prompt rétablissement au Dr Vachon
- Souper annuel des Chevaliers de Colomb le 28 janvier 2012

**2012-01
02**

03 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1 - Ouverture de la session
- 2 - Activités spéciales
 - 2.1 - Dépôt du document de répartition des membres des comités (2012)
- 3 - Renonciation à l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
- 4 - Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 - Session régulière du 12 décembre 2011
 - 4.2 - Session spéciale du 12 décembre 2011
- 5 - Première période de questions
- 6 - Correspondance
 - 6.1 - Bordereau de correspondances
- 7 - Hygiène du milieu-recyclage
 - 7.1 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire
- 8 - Sécurité publique
 - 8.1 - Dépôt du procès verbal d'une rencontre des membres du comité incendie
 - 8.2 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en décembre 2011 et des engagements du mois suivant.
 - 8.3 - Embauche de M. Maxime Boucher et de M. Éric Poulin
 - 8.4 - Dépôt d'un projet d'acquisition de l'unité mobile 85 (mâchoire de vie)
- 9 - Travaux publics-aqueduc-égouts
 - 9.1 - Dépôt des procès verbaux du comité des travaux publics
 - 9.2 - TECQ 2010-2013, adoption du plan d'intervention révisé
 - 9.3 - Ministère des Transports: égout pluvial 8e rue Est
 - 9.4 - Prolongement de la 15e rue Ouest
 - 9.5 - Mandat Évalu-Tech
 - 9.6 - Gaz de schiste
- 10 - Loisirs-tourisme
 - 10.01 - Rapport mensuel d'activités du mois de janvier
- 11 - Urbanisme-développement du territoire
 - 11.01 - Dépôt des procès verbaux du comité d'urbanisme
- 12 - Finances-gestion des services
 - 12.01 - Dépôt des procès verbaux du comité des finances
 - 12.02 - Comptes du mois de décembre 2011 et engagements financiers du mois suivant.
 - 12.03 - Rapport des heures supplémentaires du mois de décembre 2011
 - 12.04 - Modification du statut de Mme France Lapointe
 - 12.05 - Liste des personnes endettées pour taxes, pour l'exercice 2010
 - 12.06 - Dons et commandites
- 13 - Législation
 - 13.01 - Avis de motion de l'adoption, règlement # 438-2012.
 - 13.02 - Avis de motion, règlement # 439-2012
 - 13.03 - Adoption du règlement # 437-2012
- 14 - Divers
 - 14.01 - Nomination d'un maire suppléant
- 15 - Deuxième période de questions
- 16 - Clôture et levée de l'assemblée

Attendu que tous les conseillers sont présents;

Attendu que les points 8.3, 8.4 et 9.6, 9,7 ajoutés à l'ordre du jour après publication, ont été acceptés par les membres du conseil;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité que le conseil renonce à l'avis de convocation et qu'il adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-haut.

Adoptée unanimement,

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :

**2012-01
03**

04.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 12 DÉCEMBRE 2011

4.01 - SESSION RÉGULIÈRE DU 12 DÉCEMBRE 2011 :

Copie du procès-verbal de la session régulière du conseil tenue le 12 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session régulière du 12 décembre 2011, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2012-01
04**

04.02 - SESSION SPÉCIALE DU 12 DÉCEMBRE 2011

4.02 -SESSION SPÉCIALE DU 12 DÉCEMBRE 2011 :

Copie du procès-verbal de la session spéciale du conseil tenue le 12 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la session spéciale du 12 décembre 2011, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question

06 - CORRESPONDANCE

6 - CORRESPONDANCE :

06.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES

6.01 - BORDEREAU DE CORRESPONDANCES :

Dépôt du bordereau de correspondances, session de janvier 2012. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

- Lettre de M. Origène Gilbert mentionnant son intérêt à l'acquisition d'un terrain, propriété de la municipalité et zoné industriel, adjacent à sa propriété;

- Consultation publique de Solidarité Rurale concernant le Programme National sur la Ruralité (PNR)
 - East Broughton, 25 janvier 2012, 19h00
- MAMROT
 - Entrée en vigueur, à compter du 1er janvier 2012, du Règlement sur les contrats de construction des organismes municipaux (+ de 25,000\$)
 - le soumissionnaire doit démontrer qu'il est en règle avec Revenu Québec;
- Dossier Gilbert Lacroix. Requête introductive d'instance en passation de titre et dommages intérêts subsidiaires;

07 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - RECYCLAGE :

07.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHEMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

7.01 - RAPPORT MENSUEL SUR LE TONNAGE DE DÉCHETS ACHÉMINÉS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE :

Madame la mairesse dépose un document préparé par la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud;

- Ce document nous informe que le tonnage de déchets provenant de notre municipalité et acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire pour le mois de décembre est de 36.49 T.M./ 4 semaines;
 - L'estimation du tonnage à être acheminé par notre municipalité pour l'an 2011 est de 667 tonnes métriques, soit une moyenne de 55.58 T.M. par mois.

08 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE :

**2012-01
05**

08.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE

8.01 - DÉPÔT DU PROCÈS VERBAL D'UNE RENCONTRE DES MEMBRES DU COMITÉ INCENDIE:

Le directeur général dépose le procès verbal de la réunion du comité incendie tenue à 19h le 28 novembre 2011;

En conséquence,

Il est proposé par M. Richard Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la réunion du 28 novembre 2011 du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues

Adoptée unanimement.

**2012-01
06**

08.02 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES EN DÉCEMBRE 2011 ET DES ENGAGEMENTS DU MOIS SUIVANT.

8.02 - COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE, ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES EN DÉCEMBRE 2011 ET DES ENGAGEMENTS DU MOIS SUIVANT:

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du Comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois de décembre 2011 pour un montant de 10 836.50 \$.
- engagements du mois de janvier 2012 reliés au service d'incendie, au montant de 4 805 \$.

Adoptée unanimement.

**2012-01
07**

08.03 - EMBAUCHE M. MAXIME BOUCHET ET DE M. ERIC POULIN

8.03 - EMBAUCHE DE M. MAXIME BOUCHER ET DE M. ERIC POULIN

Attendu l'évaluation positive des pompiers volontaires, M. Maxime Boucher et M. Éric Poulin, suite à leur période de probation de 6 mois;

Attendu que les résultats de cette probation donne satisfaction aux attentes de la direction du service incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité, suite aux recommandations du comité du service incendie, de procéder à l'embauche permanente de M. Maxime Boucher comme apprenti pompier et de M. Éric Poulin comme pompier 1.

Adoptée à l'unanimité

08.04 - DÉPÔT D'UN PROJET D'ACQUISITION DE L'UNITÉ MOBILE 85 (MÂCHOIRE DE VIE)

8.04 - DÉPÔT D'UN PROJET D'ACQUISITION DE L'UNITÉ MOBILE 85 (MÂCHOIRE DE VIE):

Dépôt d'un document, préparé par le directeur du service incendie et M. Pascal Bolduc, détaillant un projet d'acquisition de Mobile 85 (mâchoire de vie).

09 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

9 - TRAVAUX PUBLICS - AQUEDUCS - ÉGOUTS :

09.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS

9.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES TRAVAUX PUBLICS:

Aucune réunion des travaux publics pour décembre/janvier

09.02 - TECQ 2010-2013, ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION RÉVISÉ

9.02 - TECQ 2010-2013, ADOPTION DU PLAN D'INTERVENTION RÉVISÉ

Attendu la confirmation, pour la municipalité La Guadeloupe, d'un montant de subvention de 667,490 \$ dans le cadre du programme TECQ 2010-2013;

Attendu qu'afin de déposer sa programmation de travaux la municipalité a procédé à la mise à jour de son plan d'intervention ainsi qu'à la révision de ses priorités;

- que pour ce faire elle a procédé à l'inspection télévisée de plusieurs conduites identifiées "critiques";
- que pour ce faire les calculs de priorités d'intervention ont été refaits sur la base de données plus complètes;

Attendu que le plan d'intervention mis à jour ainsi que le projet de programmation des travaux ont été déposés devant ce conseil;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité:

- d'adopter la révision de la matrice de calcul du plan d'intervention, préparé par Génivar, projet 111-22484-00, daté du 21 décembre 2011 et en accepter l'ordre de priorités;
- d'adopter le bilan de la programmation déposé au MAMROT

Adoptée unanimement.

09.03 - MINISTÈRE DES TRANSPORTS: ÉGOUT PLUVIAL 8E RUE EST

9.03 - MINISTERE DES TRANSPORTS: ÉGOUT PLUVIAL 8E RUE EST:

Le directeur général informe le conseil qu'une rencontre avec le Ministère des Transports aura lieu le vendredi 3 février 2012, 9h00 au bureau régional du ministère, à St Romuald.

Copie du document de présentation, préparé par Olivier Bourque de Génivar, a été remise, format papier, à chacun des membres du conseil.

Mme la mairesse sera présente, lors de cette rencontre, ainsi que les conseillers:

- Rosaire Coulombe
- Michel Roy
- M. Paul Joly

Le directeur général et le directeur des travaux publics accompagneront la délégation.

09.04 - PROLONGEMENT DE LA 15E RUE OUEST

9.04 - PROLONGEMENT DE LA 15E RUE OUEST:

Le directeur général informe le conseil qu'un comité plénier sera tenu le mercredi 18 janvier 2012, 19h00, Hôtel de ville de La Guadeloupe. Un projet de partenariat avec le privé y sera étudié.

09.05 - MANDAT ÉVALU-TECH

9.05 - MANDAT ÉVALU-TECH :

Le directeur général fait rapport de l'avancement de dossier. Travaux de déviation des eaux pluviales, dans le secteur de la 11e rue Est, préparation du dossier d'expropriation envers Produits de l'Érable Alain Veilleux inc.

- Les travaux d'arpentage et de désignation technique sont terminés
- Le mandat de préparation du dossier d'évaluation a été confié à Évalu-Tech inc.
 - Volet 1: l'emprise des travaux
 - Volet 2: les terrains du propriétaire sur lesquels les travaux peuvent avoir un impact

**2012-01
09**

09.06 - GAZ DE SCHISTE

9.06 - GAZ DE SCHISTE

Attendu les représentations effectuées par la "Coalition citoyenne Beauce-Etchemins" concernant l'exploitation possible des gaz de schiste sur le territoire de Beauce-Sartigan ou sur les terres publiques;

Attendu que la municipalité de La Guadeloupe s'approvisionne en eau potable exclusivement à partir de puits artésiens;

Attendu qu'il est devenu très difficile de trouver d'autre puits dont le débit et la qualité de l'eau répondent aux besoins de la municipalité;

Attendu que la Coalition propose des séances d'informations publiques et une démarche préventive concernant l'exploitation des gaz de schiste;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité de confier l'analyse du dossier de l'exploitation des gaz de schiste au comité d'urbanisme et de mandater plus particulièrement les conseillères au siège # 1, Mme Lise Roy, et au siège #6, Mme Madeleine Fortin, afin d'organiser, conjointement avec la Coalition citoyenne Beauce-Etchemins, une ou des assemblées d'informations publiques sur le sujet.

Une fois ces démarches effectuées le comité présentera au conseil, pour adoption, une position politique et administrative ainsi qu'un plan d'action préventif, s'il y a lieu.

Adoptée unanimement

**2012-01
10**

09.07 - MTQ, RÉCLAMATION DE SUBVENTION

9.07 - MTQ, RÉCLAMATION DE SUBVENTION

Attendu que le 15 juin 2011, le ministre délégué aux transports, M. Normand McMillan, accordait à la municipalité de La Guadeloupe une subvention de 10,000\$ pour l'amélioration de la 10e Rue Est et de la 19e Avenue;

Attendu que le conseil doit démontrer l'exécution des travaux et une réclamation de subvention avant le 15 février 2012;

En conséquence:

Il est proposé par M. Mme Lise Roy et unanimement résolu que

- Le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés, au cour de l'exercice 2011, sur la 10e rue Est et la 19e Avenue pour un montant subventionné de 88,500\$, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec;

- Les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la 10e rue Est et la 19e Avenue, lesquelles relèvent de la gestion de la municipalité, et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée unanimement

10 - LOISIRS-TOURISME

10 - LOISIRS - TOURISME :

10.01 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS DE JANVIER

10.01 - RAPPORT MENSUEL D'ACTIVITÉS DU MOIS DE JANVIER:

Le directeur général dépose un rapport d'activités du mois de janvier 2012, préparé par la directrice en loisirs.

De plus le rapport fait état:

- des démarches de redressement administratif, entreprises conjointement avec le conseil d'administration du Centre Sportif A. Racine
- de l'affichage du poste de responsable de l'entretien des immeubles sportifs qui pourrait migrer vers un contrat de support administratif pour les opérations de l'aréna

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE :

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME

11.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ D'URBANISME:

Aucune réunion pour le mois de décembre/janvier

12 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

12 - FINANCES - GESTION DES SERVICES :

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

12.01 - DÉPÔT DES PROCÈS VERBAUX DU COMITÉ DES FINANCES

Aucune réunion pour le mois de décembre/janvier

**2012-01
11**

12.02 - COMPTES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2011 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT.

12.02 - COMPTES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2011 ET ENGAGEMENTS FINANCIERS DU MOIS SUIVANT:

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité des finances qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité

- que les comptes du mois de décembre 2011, au montant total de 247,296.27\$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

• Comptes payés	72,173.02 \$
• Comptes à payer	123,753.58 \$
• Salaires nets versés	35,458.72 \$
• Remises d'employeur	<u>15,910.95 \$</u>
• Total	247,296.27 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de janvier 2012 pour un montant total de 39,580.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2011

12.03 - RAPPORT DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU MOIS DE DÉCEMBRE 2011 :

Dépôt du rapport des heures supplémentaires effectuées par les employés durant le mois de décembre 2011

**2012-01
12**

12.04 - MODIFICATION DU STATUT DE MME FRANCE LAPOINTE

12.04 - MODIFICATION DU STATUT DE MME FRANCE LAPOINTE :

Attendu que la municipalité La Guadeloupe est propriétaire de l'immeuble loué au CSSS de Beauce afin d'y héberger les activités du CLSC;

Attendu que le contrat de location inclus le service de conciergerie;

Attendu le congé maladie long terme de M. Serge Patry, concierge au CLSC La Guadeloupe, remplacé par Mme France Lapointe depuis septembre 2010;

Attendu que le retour au travail de M. Patry ne se fera pas dans un avenir prévisible;

Attendu que le statut actuel d'employé de Mme Lapointe ne lui permet pas de bénéficier de bénéfices marginaux normaux pour une personne employée à temps plein;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Roy et résolu à l'unanimité de changer le statut d'employé de Mme France Lapointe, à compter du 23 janvier 2012:

- d'employé auxiliaire
- à employé temps complet

Adoptée unanimement.

**2012-01
13**

12.05 - LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES POUR TAXES, POUR L'EXERCICE 2010

12.05 - LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES POUR TAXES, POUR L'EXERCICE 2010 :

Attendu le dépôt, par la direction générale, de la liste des contribuables endettés pour taxes, pour l'exercice 2010, dont copie est jointe au présent procès verbal sous la cote 12.05, pour en faire partie intégrante;

Attendu que ce rapport exclu les dossiers des citoyens touchés par des ajustements de tarification au compteur d'eau, dossiers pour lesquels une procédure de recouvrement a été convenue avec les citoyens concernés;

Attendu que ce rapport précise que 15 citoyens, pour un montant total de 22,694.11\$ seront en procédure de vente pour taxes non payées s'il n'y a pas d'entente avec ceux-ci d'ici quelques semaines;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général à transmettre à la MRC Beauce Sartigan, pour procédure de vente pour taxes non payées, les dossiers pour lesquels des taxes de l'exercice 2010 ne seront pas réglés au 16 février 2012.

Il est également unanimement résolu de facturer des frais de 500\$ pour la préparation d'un dossier à transférer à la MRC pour vente pour taxes. Ces frais s'appliqueront à chacun des dossiers non réglés, ou pour lesquels il n'y aura pas eu d'entente de paiement avec la direction générale, le 7 février 2012, à 16h00.

Adoptée unanimement.

**2012-01
14**

12.06 - DONS ET COMMANDITES

12.06 - DONS ET COMMANDITES :

Attendu les demandes étudiées en comité plénier

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Joly et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement des dons et commanditaires suivantes:

- Accueil Grossesse..... 100S
- Havre l'Éclaircie.....100\$
- Polyvalente Bélanger..... 50\$

Adoptée unanimement.

13 - LÉGISLATION

13 - LÉGISLATION :

13.01 - AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, RÈGLEMENT # 438-2012.

13.01 - AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT # 438-2012:

Avis de motion est donné par le conseiller au siège no 1 ,Mme Lise Roy, de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement # 438-2012, modifiant ou remplaçant le règlement 395-2008, règlement permettant la circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux

Une demande de dispense de lecture est également donnée.

13.02 - AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT # 439-2012

13.02 - AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT # 439-2012:

Avis de motion est donné par le conseiller au siège no 4, M. Paul Joly, de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du règlement #439-2012, règlement modifiant ou remplaçant la réglementation actuelle sur l'utilisation de l'eau potable.

2012-01
15

Une demande de dispense de lecture est également donnée.

13.03 - ADOPTION DU RÈGLEMENT # 437-2012

13.03 - ADOPTION DU RÈGLEMENT # 437-2012:

RÈGLEMENT N° 437-2012

RÈGLEMENT RELATIF À LA CRÉATION DE LA RÉSERVE FINANCIÈRE « ÉCO-CENTRE / RECYCLAGE »

ATTENDU QUE l'article 1094.1 du code municipal autorisant une municipalité à créer, au profit de l'ensemble de son territoire ou d'un secteur déterminé, une réserve financière à une fin déterminée pour le financement de dépenses;

ATTENDU QUE la Municipalité de La Guadeloupe considère qu'il y a lieu d'adopter le présent règlement et de constituer une réserve financière permettant de financer des projets d'immobilisation à l'ÉCO-CENTRE ou des projets de recyclage des matières résiduelles;

ATTENDU QU'avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à une séance de ce Conseil tenue le 12 décembre 2011, par le conseiller au siège # 3, M. Michel Roy;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par M. Michel Roy et résolu à l'unanimité :

Que le règlement portant le numéro 437-2012, présenté ci-après, soit adopté et qu'il ordonne et statue ce qui suit, à savoir :

Article 1 : Le préambule fait partie intégrante du présent règlement ;

Article 2 : Le conseil est autorisé, par le présent règlement, à procéder à la création d'une réserve financière visant le financement des dépenses relatives à des projets d'immobilisation à l'ÉCO-CENTRE ou des projets de recyclage des matières résiduelles, lorsque requis ;

Article 3 : La présente réserve financière est créée au profit de l'ensemble du territoire de la Municipalité de La Guadeloupe;

Article 4 : La durée d'existence de ladite réserve financière est fixée pour une durée de 25 ans à compter du 1^{er} janvier 2012 ou jusqu'à épuisement des sommes qui y sont affectées;

Article 5 : Le conseil décrète que cette réserve financière sera d'un montant de 250,000\$; afin d'atteindre cet objectif la municipalité affectera, annuellement, aux revenus de la réserve financière :

- Ses revenus de compensation (Gouv. Du Québec) pour recyclage ;
- Les retours de redevances (Recyc-Québec) sur les activités de réduction des déchets à la source ;
- Les surplus d'exercice redistribués par la Régie intermunicipale de Beauce Sud ;
- Les ajustements de fin d'année (vs quote part) de la Régie intermunicipale de Beauce Sud ;

Article 6 : Toutes les dépenses nécessaires à la réalisation de la fin à laquelle la réserve est créée devront avoir été effectuées à la date à laquelle elle cessera d'exister. Le secrétaire-trésorier devra, au plus tard lors de la dernière séance du conseil précédent cette séance, déposer un état des revenus et dépenses de la réserve ;

Article 7 : Tout éventuel excédent de revenus sur les dépenses de la réserve sera versé au fonds général de la Municipalité ;

Article 8 : Le conseil pourra, par résolution, utiliser les deniers de cette réserve financière dont elle peut avoir besoin pour toute fin spécifique au présent règlement ;

Article 9 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi le jour de sa publication.

Avis de motion : le 12 décembre 2011

Adopté : le 17 janvier 2012

Promulgation : le 19 janvier 2012

HUGUETTE PLANTE
Mairesse
et

MARC A DOYLE
Directeur général
Secrétaire-trésorier.

14 - DIVERS

14- DIVERS :

texte ici

**2012-01
16**

14.01 - NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

14- NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE JANVIER À DÉCEMBRE 2012 + MANDAT DE SUBSTITUT POUR SIÉGER AU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN:

Attendu que l'article 116 du Code Municipal autorise le conseil à nommer, en tout temps, un des conseillers comme maire suppléant;

Attendu que le conseil désire sursoir à sa coutume de rotation des mandats de maire suppléant, au sein du groupe de conseillers;

En conséquence,

Il est proposé par M. Paul Jolyet résolu unanimement de nommer le conseiller au siège no 5, M. Rosaire Coulombe comme maire suppléant pour une période d'un an savoir: du 1er janvier au 31 décembre 2012.

Il est de plus résolu de désigner M. Rosaire Coulombe à titre de substitut, pour siéger au conseil des maires de la MRC de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de la même période, conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale

Adoptée unanimement.

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question

**2012-01
17**

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION :

Il est proposé par Mme Madeleine Fortin et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 20h40

Huguette Plante, mairesse

Marc-André Doyle, dir. gén. & sec. trés.